

Pièces du dossier

0- Dossier de saisine de la CDPENAF

1- Le Rapport de Présentation + le dossier de Gère Vivante

2- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)

3- Orientations d'Aménagement et de programmation par quartier ou par secteur

4- Le règlement graphique

- PLAN N°4.1 : Zones du PLU et prescriptions en application de l'art R123-11/b du code de l'urbanisme
- PLAN N°4.2 : Zones du PLU et autres prescriptions hors article R123-11/b du code de l'urbanisme au 1/5000
- PLAN N°4.3 : Zones du PLU au 1/5000

5- Le règlement écrit et les tables de correspondances des articles de l'ancien et du nouveau code de l'urbanisme pour les parties législatives et réglementaires

6- Les annexes du P.L.U.

- 6.1. La liste et plan des servitudes d'utilité publique établie en décembre 2008
- 6.2. Servitude conventionnelle établie au profit de l'Etat sur la friche Bocoton
- 6.3. Plan de Prévention des Risques naturels (PPRN) approuvé le 13/02/2006 :
AP n° 2006-1949 portant approbation du PPRN de la commune de Pont-Evêque
Carte des aléas, Carte de vulnérabilité, Etude d'inondabilité de la Gère et de ses affluents, Zonage réglementaire du risque sur fond cadastral du PPRN, Rapport de présentation, Règlement du PPRN
- 6.4. Les annexes sanitaires du P.L.U. :
Alimentation en eau potable :
 - Plan du réseau d'eau potable et de défense incendie
 - AP n° 98-1289 de mise en conformité des captages du Puits des Fontaines (ou Puits de la Prairie)Assainissement des eaux usées et pluviales :
 - Zonage d'assainissement et notice modificative du zonage d'assainissement
 - Carte d'aptitude à l'assainissement autonome
 - Zonage pluvial
 - Règlement d'assainissement collectif – Vienn'AggloDéchets :
 - Règlement communautaire de service public de collecte et d'élimination des déchets des ménages et assimilés
- 6.5. Classement sonore des voies : arrêté préfectoral n° 2011-322-0005 – Annexe 1.1 : Tableau des routes par voies – Annexe 1.2 : Tableau des routes par communes - cartographie des voies classées sonores à Pont-Evêque
- 6.6. Porté à connaissance (PAC) complémentaire n° 1 sur le rapport DREAL – Préfecture Isère 7/04/2015
- 6.7. Arrêté préfectoral 2008-08300 portant dispense de coupe d'arbres en Espace Boisé Classé
- 6.8. Arrêté préfectoral n° 2001-5521 classant le département de l'Isère zone à risques d'exposition au plomb
- 6.9. Décision n°2016-ARA-DUPP-0068 de la Mission régionale d'autorité environnementale après examen au cas par cas relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pont-Evêque (38)

- 6.10. Délibération du Conseil Municipal de Pont-Evêque en date du 06/10/2015 instaurant un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat
- 6.11. Arrêté préfectoral de Région n°08-398 – RRA Isère 2008-11008 – Zones de présomption de prescriptions archéologiques – Commune de Pont-Evêque (38)
- 6.12. Tracé des lignes RTE

7. Les annexes du P.L.U. (hors art R123-13 et R123-14 du code de l'urbanisme)

- 7.1. Etude hydraulique Egis Eau février 2014 - Projet de requalification d'entrée de ville de Pont-Evêque
- 7.2. Compléments d'étude hydraulique – Juillet 2014

8. Avis de la CDPENAF du 8 février 2017

9. Avis des Personnes Publiques Associées

- 9.1. Avis du Préfet de l'Isère en date du 22 février 2017 et ses pièces jointes
 - carte du tracé des lignes électriques et des postes de transformations existants,
 - PAC de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes du 19 janvier 2017)
- 9.2. Avis du SCOT des Rives du Rhône
- 9.3. Avis de Vienn'Agglo
- 9.4. Avis du Conseil Départemental de l'Isère
- 9.5. Avis de la Chambre d'Agriculture de l'Isère
- 9.6. Avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère
- 9.7. Avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- 9.8. Avis du Syndicat de Rivières des 4 Vallées
- 9.9. Avis du CRPF
- 9.10. Avis de GRT Gaz
- 9.11. Avis de RTE + plan des servitudes I4